



Quel est l'historique de cet enjeu et quelles sont ses répercussions sur les Premières Nations?

La résolution 25/2018 de l'APN, *Prochaines étapes en vue d'une Stratégie distincte sur le marché du travail des Premières Nations*, donne des directives à l'APN et au Comité des Chefs sur le développement des ressources humaines (CCDRH) pour affirmer le droit des Premières Nations à de meilleures conditions économiques et sociales, en rendant obligatoires des mesures visant à éliminer les obstacles personnels et institutionnels à l'accès des Premières Nations aux opportunités du marché du travail et en soutenant l'accès et les alternatives pour une plus grande indépendance économique.

Comme le souligne l'Énoncé économique d'automne de novembre 2020, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le marché du travail des Premières Nations a conduit à l'annonce par le gouvernement fédéral d'un investissement de 144,2 millions de dollars dans le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones (FCEA). L'investissement initial dans le Programme de FCEA aide le marché du travail des Premières Nations dans l'immédiat. Cependant, il est essentiel de continuer à plaider en faveur d'un soutien supplémentaire pour répondre aux besoins de la main-d'œuvre des Premières Nations, tels que déterminés par les Premières Nations. Pour ce faire, un effort est nécessaire pour surveiller et évaluer l'impact continu de la pandémie sur le marché du travail des Premières Nations.

En plus des considérations liées à COVID-19, d'autres efforts doivent être déployés pour déterminer les recherches qui permettront de mieux cerner les besoins du marché du travail des Premières Nations et la voie à suivre pour transférer la compétence et la gouvernance des services du marché du travail aux Premières Nations. Les dirigeants des Premières Nations, en partenariat avec le Canada, cherchent à améliorer les résultats socioéconomiques des Premières Nations, et un élément clé de cette démarche dépend des intrants, des activités, des résultats et de la stratégie globale de mesure du rendement de la Stratégie pour le marché du travail des Premières Nations.

Quelle a été l'influence des récentes activités de sensibilisation de l'APN dans ce domaine?

La résolution 25/2018, *Prochaines étapes en vue d'une Stratégie distincte sur le marché du travail des Premières Nations*, demande au CCDRH d'inviter le gouvernement du Canada à travailler avec les Premières Nations à une nouvelle approche du développement du capital humain axée sur une relation de gouvernement à gouvernement qui reconnaît la compétence et l'autorité des



Premières Nations en matière de gouvernance et de prestation de services.

Le gouvernement du Canada a reconnu l'importance d'une approche fondée sur les distinctions qui reconnaît les besoins uniques des Premières Nations. EDSC a lancé le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones (FCEA) le 1^{er} avril 2019. Ce programme comprenait une filière distincte pour le marché du travail des Premières Nations. Le CCDRH a fait savoir au ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail que les investissements à long terme (10 ans) réalisés dans le budget 2018 constituaient un bon point de départ et un allègement du gel des investissements en place depuis 1999. Le CCDRH et le ministre ont convenu que le travail visant à soutenir des investissements indexés supplémentaires pour la capacité de gouvernance et de nouveaux instruments fiscaux qui répondent à l'inflation et à la croissance démographique devra être achevé. Idéalement, ces travaux devraient être menés avant le prochain cycle budgétaire de la Stratégie sur le marché du travail pour les Premières Nations (SMTPN) en 2023.

Les dirigeants des Premières Nations ont fait des progrès dans l'établissement d'une stratégie distincte du marché sur le travail des Premières Nations dans le cadre du Programme de FCEA, à partir de 2019-2020. Cela comprend des investissements de 1,1 milliard de dollars sur cinq ans, des accords de 10 ans pour une planification à plus long terme, une petite augmentation du financement et des possibilités d'améliorer la stratégie grâce à une approche de mise à jour continue.

Quelle direction espérons-nous prendre à l'avenir?

Le Secteur des langues et de l'apprentissage de l'APN, avec les conseils du CCDRH et du Groupe de travail technique (GTT), prévoit d'élaborer conjointement un plan de travail axé sur la mise en œuvre de la nouvelle entente, la mesure du rendement, l'évaluation et le suivi du renforcement des capacités, l'amélioration de l'information et de la recherche sur le marché du travail afin de prendre en charge les effets de l'inflation et de la croissance de la population, et le rétablissement continu de la pandémie à temps pour le prochain cycle budgétaire de la Stratégie sur le marché du travail pour les Premières Nations en 2023. Ces efforts comprendront également la promotion de l'accès des Premières Nations à de nouveaux investissements dans le cadre des efforts de reprise économique globale résultant de la pandémie de COVID-19. Tout ce travail soutiendra les droits des Premières Nations à améliorer leur situation économique et sociale et à promouvoir l'accès à une plus grande indépendance économique pour les Premières Nations.

Les efforts de plaidoyer déployés par l'APN, le CCDRH et le groupe de travail technique viseront notamment à obtenir des investissements continus et un soutien supplémentaire pour la



formation et l'emploi, y compris l'emploi des jeunes, et veilleront à ce que les priorités énoncées dans le discours du Trône de 2021 et la lettre de mandat du ministre soient respectées et appliquées.

En mars 2022, EDSC a présenté au Conseil du Trésor une mise à jour de la stratégie de mesure du rendement élaborée conjointement. Le sous-groupe de travail technique sur le développement des ressources humaines a fourni des commentaires sur la nécessité d'inclure des données qualitatives et des données provenant des signataires d'entente. Les réussites du Programme de FCEA ne peuvent pas être relatées uniquement par des données quantitatives et un mécanisme doit être mis en place pour permettre aux bénéficiaires du Programme de FCEA de partager leurs histoires. Les commentaires ont également porté sur les insuffisances de financement dues à l'augmentation de la population et à la hausse continue du coût de la vie et de l'inflation.

Comme le confirme la résolution 25/2018, le CCDRH continuera de demander au gouvernement du Canada de travailler avec les Premières Nations à la mise en œuvre d'une nouvelle approche du développement du capital humain axée sur une relation de gouvernement à gouvernement qui reconnaît la compétence et l'autorité des Premières Nations en matière de gouvernance et de prestation de services.